Compte-rendu de la Pêche de Sauvetage dans les Marais du Verdier

Lundi 22 & Mardi 23 Mars 2021

Par Tom Crassard, volontaire de service civique à la Tour du Valat
Relecture : D. Nicolas, V. Mauclert, J. Jalbert, D. Cohez

Localisation de la pêche

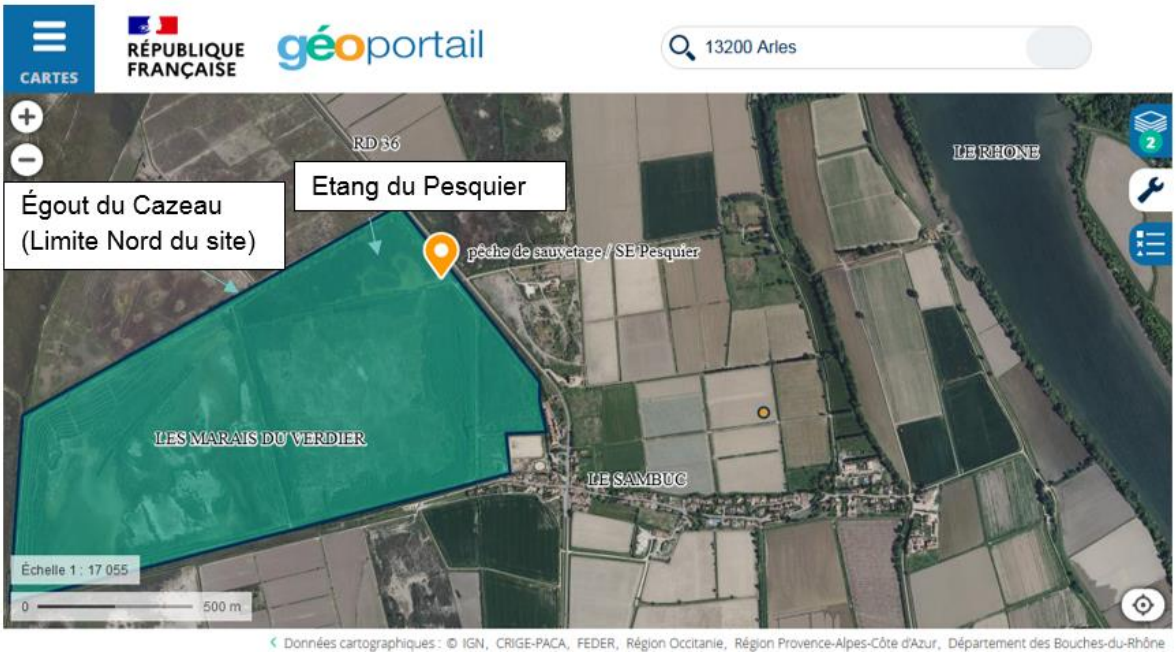

Les Marais du Verdier sont situés sur la commune d'Arles, au hameau du Sambuc. L'étang du Pesquier, où a eu lieu l'opération de sauvetage, est quasiment à sec en raison d'une quantité insuffisante d'eau disponible dans le canal de drainage pour l'irrigation du site. Les poissons se retrouvent piégés dans la zone la plus basse de l'étang, au coin Sud-Est.

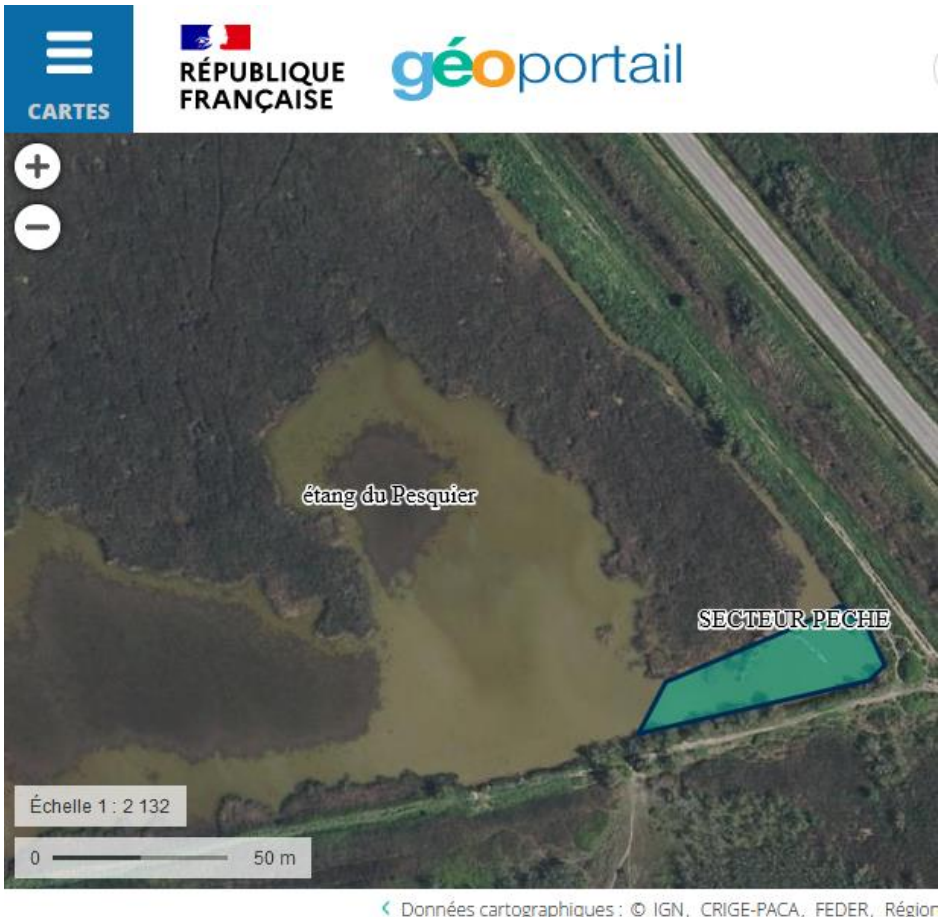

© T. Crassard

© T. Crassard

Pose des filets

2 verveux (taille de la maille : 6mm) et 1 filet à alevins (taille de la maille : 1mm) ont été posés lundi matin vers 10h. Ils ont été retirés le lendemain aux alentours de 15h (effort de pêche total = environ 29h).

En parallèle, plusieurs sessions de pêche à l'épuisette ont eu lieu afin de capturer les gros individus (notamment des silures et des carpes).

Plusieurs participants ont donné de l'huile de coude pour sauver les espèces de l'étang du Pesquier :

- **Tour du Valat** : Pascal Contournet, Tom Crassard, Virginie Mauclert, Raquel Ambrosio et Céline Van Weelden.
- **Association des Marais du Verdier** : André Coudière, Adrien Maillis.

Merci à eux !

Disposition des filets dans l'étang du Pesquier

© V. Mauclert
Tom

© V. Mauclert
Pascal

Les captures au filet ont été récupérées le lundi et mardi après-midi avec l'aide des volontaires.

Le reste des captures ont été faites à l'épuisette, les pieds dans près d'un mètre de vase !

Certains poissons ont été secourus à l'épuisette dans un petit canal longeant l'Est du Pesquier

© V. Mauclert

Ce canal était quasiment à sec, mais la motivation des volontaires a permis de sauver des dizaines d'anguilles et de carpes !

Bilan des captures

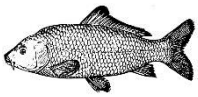

Espèces présentes	Dénombrement	
	Quantitatif	Semi-quantitatif
Poisson-chat juvénile (*Ameiurus melas*)		**>100**
Carpe commune (*Cyprinus carpio*)		**~50**
Anguille européenne (*Anguilla anguilla*)	**48**	
Ablette (*Alburnus alburnus*)		**10-20**
Goujon asiatique (*Pseudorasbora parva*) [Espèce exotique envahissante]		**10-20**
Silure glane (*Silurus glanis*)	**9**	
Brème (*Abramis brava*)		**<10**
Gardon (*Rutilus rutilus*)		**<10**
Perche soleil (*Lepomis gibbosus*)		**<10**
Carassin (*Carassius carassius*)		**<10**

Le silure glane et la carpe commune, principalement péchés à l'épuisette

De nombreuses anguilles capturées – toutes de taille assez importantes. Les petits individus et les anguillettes ont sans doute servi de casse-croute aux oiseaux des marais et aux plus gros poissons de l'étang.

© V. Mauclert

© V. Mauclert

Les anguilles ont ensuite été ramenées à la Tour du Valat, où des mesures de taille et de poids ont été faites. Elles ont également été marquées avec des transpondeurs (marques électroniques), selon le protocole autorisé pour la pêche scientifique dans le cadre des suivis ichtyologiques dans le canal du Fumemorte.

Parmi les captures, on retrouve également les petits *Pseudorasboras* (aussi appelés Goujons asiatiques), classés « espèce exotique envahissante » …

© T. Crassard

…ainsi qu'une petite dizaine d'ablettes.

En abondance plus faible, on retrouve les perches soleil…

…quelques carassins…

…des brèmes…

https://www.vallee-dordogne.com/la-vallee-de-la-dordogne/activites/peche/poissons-dordogne/blancs/gardon

…et des gardons.

Mais parmi les petits poissons, l'espèce la plus abondante était sans conteste les poissons-chats juvéniles, avec plusieurs centaines d'individus.

https://pixnio.com/fr/faune-animaux/des-poissons/jeune-le-poisson-chat
©S. Hillebrand

Les espèces pêchées ont ensuite été relâchées dans le canal appelée « l'égout de Cazeau » au Nord de l'étang (exception faite pour les *Pseudorasboras*).

Carpe commune

Silure Glane

Conformément à l'arrêté de la DDTM13 du 18 mars 2021 autorisant cette pêche de sauvegarde, les poissons appartenant aux espèces identifiées comme exotiques envahissantes, listées par l'arrêté du 14 février 2018 ont été détruits (en particulier le Goujon asiatique - *Pseudorasbora parva*).

À l'avenir, des travaux d'amélioration de la gestion hydraulique du site sont envisagés, dès 2021. Ces travaux permettront de bénéficier d'une alimentation du site via le canal d'irrigation du Sambuc (plutôt que du canal de drainage « l'égout de Cazeau ») et ainsi bénéficier d'une eau de meilleure qualité et de quantité moins variable au fil de l'année. Les niveaux d'eau seront alors mieux maitrisés sur les différents secteurs et en particulier sur cet étang du Pesquier pour améliorer la nidification des oiseaux et éviter une trop forte pression de prédation des œufs par les sangliers. Ce site accueillera également un projet de relance d'une activité de pêche sur sa partie Est.

Ce projet de travaux hydrauliques rejoint un projet de la Tour du Valat 2021-22, financé par la Fondation Total, intitulé « restauration de roselières et suivi d'une espèce parapluie en déclin, le Butor étoilé », pour mieux maitriser les niveaux d'eau à l'avenir avec une eau de meilleure qualité, en particulier au Pesquier.